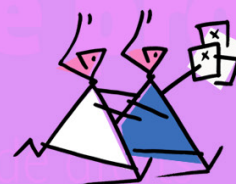


# Le diagnostic design un formidable outil de conquête de marchés de design

Un outil de conseil préalable à la création pour faire un état des lieux du design chez le client **qui représente un avantage sur vos concurrents**



8 demies journées / 30h  
ou 4 jours / 30h

Tarif Adhérent de l'AFD  
Tarif de référence

1 380 € HT  
2 060 € HT

Tarif OPCO  
(possibilité en intra-entreprise) 1 440 € HT

Demandez un devis pour obtenir la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

## OBJECTIFS

- Acquérir les compétences d'analyse et de synthèse pour être en mesure de dispenser une prestation de diagnostic auprès d'une entreprise
- Intégrer les argumentaires pour sensibiliser le dirigeant d'une entreprise à l'intérêt d'un diagnostic préalable à une démarche design,
- Disposer des outils pour réaliser une analyse synthétique permettant de valider un état des lieux de l'entreprise et de son marché sous l'angle du design,
- Établir une feuille de route pour mettre en œuvre une démarche design adaptée à la situation et aux besoins de développement de l'entreprise.

## PUBLIC CONCERNÉ

Designers expérimentés quelle que soit leur spécialité.

## PRÉ-REQUIS

Justifier d'une expertise en design.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz et évaluation en amont de la formation ; présentiel / à distance pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 22). Alternance de théorie et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques.

## ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 22 de ce document

## PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 5 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

## ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

## PROGRAMME

### jour 1 : Diagnostiquer le design

- Savoir développer un argumentaire pour convaincre le client de l'utilité du diagnostic, de son ambition et de son faible coût ;
- S'acculturer au design, à tous les métiers et à toutes les spécialités. Cette condition est nécessaire pour les designers spécialistes dans un domaine particulier du design pour réaliser un diagnostic complet sur tous les champs intéressant le client ;
- Comprendre que, dans un diagnostic design, le designer doit embrasser toute la problématique du client au delà de son domaine d'expertise, dans tous les secteurs du design (message, identité, espace, produits...) et dans toutes les spécialités (web, graphique, textile, produit, culinaire, retail, scénographie, signalétique...);

### jour 2 : La méthode d'analyse des besoins du client

- Savoir faire la check-list des points de contrôle (présence ou absence de design dans l'entreprise) et vérification de leur pertinence ;
- Faire la check-list de la propriété intellectuelle sur les créations de la propriété littéraire et artistique et les créations faisant l'objet de dépôt de propriété industrielle. État et valeur des biens incorporels ;
- Évaluer la qualité des interfaces. Valider si elles sont porteuses de sens pour l'entreprise cliente. Valider si elles sont compréhensibles et utilisables par les clients de l'entreprise ;
- Évaluer la création de valeur au sein de l'entreprise (valeur financière et valeur d'image) grâce au design, les indicateurs mis en place et les outils de mesure des indicateurs.

OUTILS : ENQUÊTES, INTERVIEWS

### jour 3 : La rédaction du diagnostic et des recommandations

- S'identifier à l'entrepreneur et se projeter dans son entreprise pour envisager des voies de développement grâce au design. Savoir expliquer ses choix et ses motivations ;
- Savoir en dire suffisamment, mais ne pas s'engager et ne pas matérialiser d'idées qui pourraient être soumises à propriété intellectuelle ;
- Répondre spécifiquement et exclusivement au cahier des charges de diagnostic design ;
- Savoir exprimer son opinion ou point de vue de manière constructive et sécurisante pour le client.

OUTILS : LA TRAME DU DIAGNOSTIC DESIGN, LES OUTILS DE DIFFÉRENCIATION

### jour 4 : La restitution au client et le suivi

- Comprendre que le document de restitution doit être autonome ;
- Constituer une liste de designers spécialistes aptes à intervenir sur le dossier et disposer de cette liste pour répondre aux besoins du dossier ;
- Savoir se positionner comme conseil en design ;
- Savoir intervenir comme praticien en respectant le cadre défini par le cahier des charges que vous avez vous-même contribué à définir.

## Calendrier des sessions restant en 2022

16 janvier, 17 janvier (matins), 23 janvier, 24 janvier (après-midi), 30 janvier, 31 janvier (matins), 6 février, 7 février (après-midi) à distance par Zoom

6 au 9 mars à Paris MARS 2023

## AIDE À LA PROPOSITION DE DIAGNOSTIC DESIGN

BPI France propose au PME et ETI une aide sous la forme d'une subvention allouée à cette démarche de diagnostic concernant certaines activités de design exclusivement. Pour plus de renseignements, se référer à cette page : <http://diagdesign.bpifrance.fr/>

Cette formation permet de « normaliser » cette démarche de diagnostic et de la rendre accessible à des designers indépendants.

# Informations pratiques

Tout ce qu'il vous est nécessaire de savoir pour préparer et participer à votre formation.

**Pour s'inscrire au catalogue, pour demander un devis, pour obtenir un dossier à transmettre à votre OPCO :**

- par mail : **christophe@consiliom.design**
- par téléphone : **06 13 23 53 89**
- par courrier : **Consiliom**  
**72 boulevard de Sébastopol 75003 Paris**

**Pour les ateliers du soir,**  
inscription sur EventBrite  
QR code ci-contre ou  
**<https://urlz.fr/bZDZ>**



## Délai d'accès en formation

Minimum de 3 jours ouvrés, sous réserve de non demande de prise en charge par un organisme financeur (AFDAS, FIFPL, ATLAS, OPCOEP...)

## Procédure d'inscription

- J'adresse le formulaire d'inscription en page suivante.
- Je reçois un mail ou SMS ou appel téléphonique d'accusé de réception qui confirme ma demande d'inscription.
- Je reçois de la part de Consiliom le devis détaillé de la formation et la fiche descriptive de la formation.
- Si j'ai droit au financement de ma formation par un OPCO (OPérateur de COmpétences), je constitue mon dossier de demande de financement au moins trois semaines à l'avance (voir pièces du dossier plus loin).
- Si je n'ai pas de prise en charge du financement de ma formation, je règle l'acompte de 30%, puis j'acquitte le solde spontanément avant le premier jour de formation. Je préviens Consiliom du virement effectué, qui accuse réception.
- Je reçois ma convocation valant confirmation de formation au plus tôt 15 jours avant la formation.

## Procédure d'inscription

- Si vous êtes artiste-auteur, votre OPCO est l'AFDAS. La constitution du dossier de financement est expliquée à cette page : <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>
- Si vous êtes profession libérale (ex RSI), connectez-vous au FIFPL à cette page : <https://www.fifpl.fr/>. Pas de subrogation avec le FIFPL. Vous devez avancer les frais de la formation.
- Si vous êtes salarié, adressez-vous à votre service des ressources humaines pour connaître la procédure. Possibilité de convention avec subrogation pour certains OPCO.

## Transports

- MÉTRO : Ligne 2 station Barbès Rochechouard  
Ligne 4 station Gare du Nord (sortie Boulevard de Denain) ou Barbès Rochechouard,  
Ligne 7 station Poissonnière,
- TRAIN ET RER : Paris Gare du Nord
- VOITURE : parking est situé au 5 rue d'Abbeville 75010 Paris.
- VELIB : Stations 9002, 9114 et 10029

## Lieu des formations

- Les formations en centre se déroulent toutes, sauf mention contraires, dans les salles de réunion, 11 rue de Belzunce, c/o Maison des photographes 75010 Paris
- Les formations à distance sont dispensées sur la plateforme ZOOM.

## Le premier jour de la formation (sur place)

- L'accueil est ouvert 15 minutes avant le début de la formation. Vous êtes guidé vers votre salle de formation.
- Un petit déjeuner d'accueil est à votre disposition.
- Boissons chaudes et fraîches, fruits et biscuits à discrétion pendant toute la formation.
- Les horaires des formations diurnes sont de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, soit 7 heures et 30 minutes de formation garantie.
- Les horaires des formations en soirée sont de 17h à 20h, soit 3 heures de formation garantie.
- Les horaires sont adaptables en fonction des contraintes exprimées par les stagiaires, notamment pour des impératifs de transports

## Conditions d'accueil

- 8 à 10 stagiaires pour les formations expertes
- 20 stagiaires pour les formations en soirée

## Suivi de formation

- Signature de la feuille d'émargement obligatoire
- Attestation de formation et de présence envoyée par la poste à l'issue du stage ou remise en mains propres le dernier jour de formation.

## Evaluation des stagiaires et de la formation

- En cours de formation : chaque fin de module fait l'objet d'une interrogation collégiale qui permet de valider les acquis des stagiaires et de revenir sur les points d'incompréhension éventuels.
- Exercices : des exercices ponctuent la formation et permettent aux stagiaires de s'approprier les contenus.
- A chaud : Formulaire d'évaluation de la formation et bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs, à restituer au formateur le dernier jour avant votre départ.
- A froid : Quelques semaines après la formation, le stagiaire reçoit un questionnaire d'évaluation de transfert de compétences, à retourner dans les plus brefs délais.

## Satisfaction des stagiaires

Il pourra être demandé au stagiaires de formuler une recommandation sur le site LinkedIn. Cette recommandation pourra être exploitée en citant le nom du stagiaire dans des documents de communication de Consiliom.